

Commission d’Ethique et de Déontologie

Compte-rendu de la réunion du Lundi 27 Septembre 2021

Présents : Dominique Perrotin (président), Franck Bruyère, Guillaume Desoubeaux, Arnaud Chazal, David Ritter, Xavier Amiot, Théodora Bejan-Angoulvant, Léonie Chéron, Arsène Gambier, Claude Ophèle, Marie-Noëlle Gérain Breuzard

Excusés : Hubert Lardy, Yves Gruel, Thomas Hébert, Dominique Babuty, Christian R. Andres (réfèrent de l’intégrité scientifique), Dominique Baetz, Éric Pichon

Point N°1 à l’ordre du jour : application de la loi anti-cadeaux

Monsieur le président de la commission, le Pr Dominique Perrotin, commence par présenter les articles rédigés par M. le Pr Dominique Bertrand, président de la Commission relations médecins-industrie au Conseil National de l’Ordre des Médecins, à propos de la loi anti-cadeaux (*cf.* ci-joint). Il en profite pour rappeler les seuils théoriques qui ont été fixés par l’arrêté promulgué suite à la mise en application de la loi : 200 € / heure TTC, pour des demi-journées qui ne dépassent pas quatre heures, pour un total maximal de 42 demi-journées par an. De plus, une limite a été établie à 2000€ par convention. Cependant, une distinction doit être faite entre les recommandations, qui émanent plutôt des instances locales à la lecture de la loi, et les autorisations, qui sont produites par le Conseil National de l’Ordre, lorsque les montants sont justement amenés à dépasser les seuils fixés par ladite loi.

Par ailleurs, la commission se félicite de la diffusion, sur le site internet de la faculté, des fiches de déclaration d’activité accessoire auxquelles les membres de notre communauté hospitalo-universitaire ont plutôt largement adhéré. De même, il est rappelé ici aux enseignants l’importance de notifier leurs liens d’intérêt pour chaque activité pédagogique (ou groupe d’activités pédagogiques) à laquelle il prendrait part. En complément des ressources documentaires déjà existantes, madame Marie-Noëlle Gérain Breuzard, directrice générale du CHRU, propose la rédaction d’une charte pour clarifier les relations entre les praticiens de l’institution et les industriels, et dont les membres de la commission pourrait se saisir.

Point N°2 à l’ordre du jour : composition de la commission

Monsieur le président de la commission évoque la possibilité de diversifier et de compléter la composition de la commission d’éthique et de déontologie, afin de lui apporter un renouvellement nécessaire, mais aussi pour gonfler sa masse critique. Claude Ophèle, représentante de la faculté de droit, est déjà venue intégrer la commission en tant que personnalité qualifiée. Il est également suggéré d’augmenter le nombre de représentants des internes (un issu de la filière de médecine générale et un d’une autre spécialité), des étudiants (deux en tout) et des jeunes praticiens (deux chefs de clinique ou deux assistants). Monsieur le président se charge de procéder aux sollicitations individuelles et au remaniement, aidé en cela par M. le Dr Arsène Gambier pour les plus jeunes.

Point N°3 à l'ordre du jour : réflexion sur les évolutions des rapports inter-statutaires

Monsieur le président de la commission revient sur le sentiment de malaise qui a été rapporté au sujet des rapports entre certains étudiants et quelques enseignants. Au-delà du glissement générationnel, des différences tangibles semblent exister au niveau des attentes des uns vis-à-vis des autres, et inversement. Ce décalage aboutit, au mieux, à des situations d'incompréhension et de manque de reconnaissance, au pire, à des situations de conflit. La création d'une charte de bonne conduite pourrait constituer une première étape pour clarifier la teneur des comportements qui sont attendus de la part de tout membre de la communauté, en particulier pour tenter de prévenir l'apparition des situations susnommées. Claude Ophèle indique que ce projet est peut-être déjà lancé à l'échelle de l'université. Cependant, le débat sera réactivé localement lors d'une prochaine réunion de la commission.

La séance est levée, et la prochaine réunion de la commission fixée au Lundi 8 Novembre 2021 à 17h00, vraisemblablement dans une des salles du premier étage de la faculté de médecine (sous réserve des règles sanitaires en vigueur à ce moment-là).

Voici ci-dessous les dates retenues pour les réunions à venir :

- Lundi 10 Janvier 2022
- Lundi 7 Mars 2022
- Lundi 25 Avril 2022
- Lundi 13 Juin 2022
- Lundi 26 Septembre 2022
- Lundi 7 Novembre 2022

Compte-rendu rédigé *a posteriori* par Guillaume Desoubeaux le 28/09/2021